



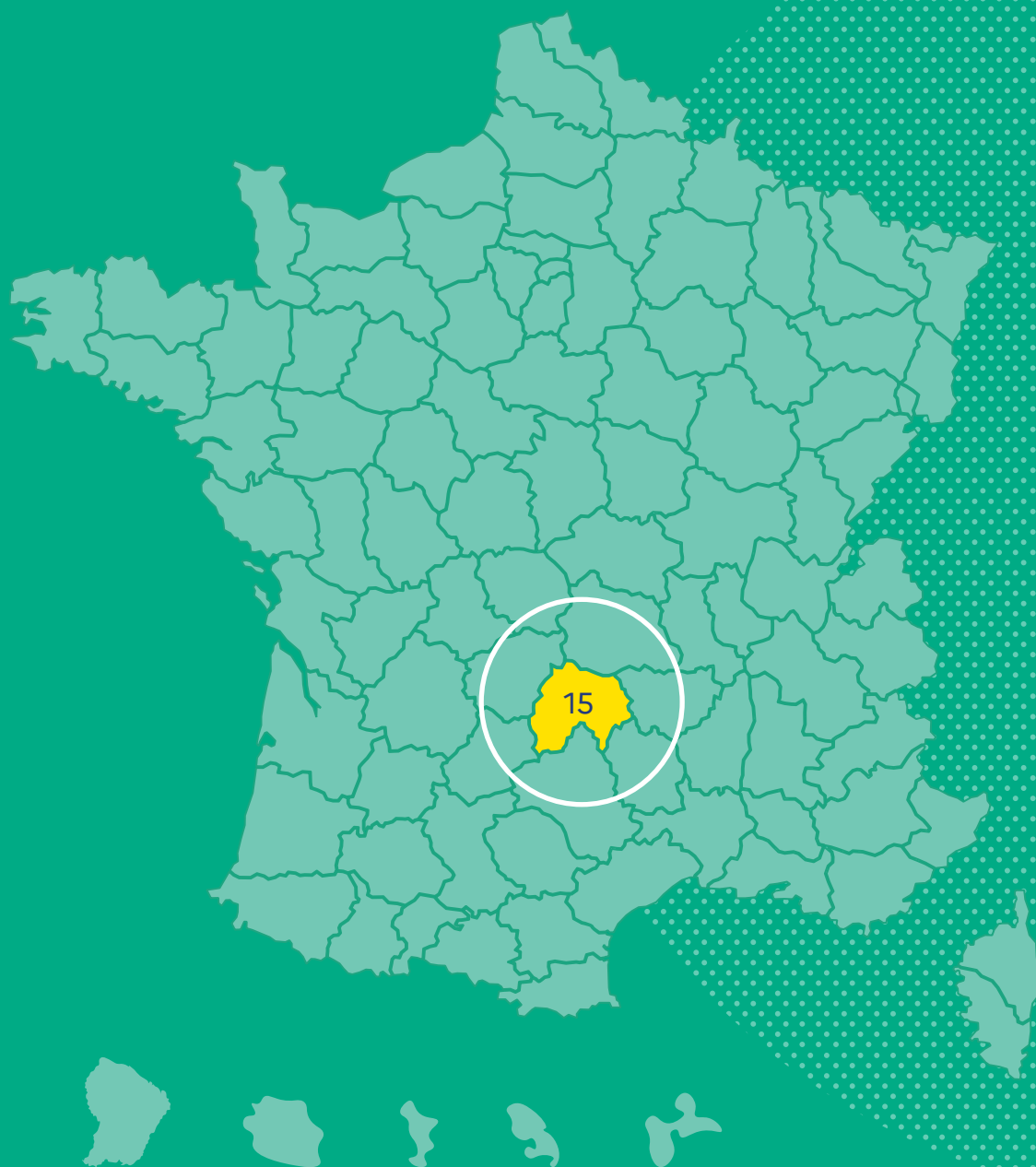
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

L'AGENCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT

CANTAL



1^{er} juillet 2021

À vos côtés



L'Agence nationale de la cohésion des territoires a été créée afin d'offrir un accompagnement sur mesure aux territoires français, pour les aider à répondre aux enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés et à engager les grandes transitions écologiques, numériques et économiques.

Dans chaque département, sous l'égide du préfet, l'agence développe une diversité de solutions au service des projets des territoires dans une approche contractuelle et partenariale.



Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



L'Agence nationale de la cohésion des territoires se mobilise fortement auprès des collectivités les plus fragiles et plus largement accompagne les élus locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire, en simplifiant leurs démarches et en leur apportant toute l'aide et le soutien dont ils peuvent avoir besoin.

Cette fiche territoriale vous présente de manière synthétique et complète les différentes actions de l'ANCT dans votre département.

Sommaire

p. 3

CONTEXTE TERRITORIAL

p. 4-6

**PROGRAMMES
D'ACTION DE L'ANCT**
Territoires et ruralités
Politique de la ville
Numérique

p. 7

**ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE ET
PLAN DE RELANCE**

p. 8

L'ANCT EN PRATIQUE



Caroline Cayeux

Présidente de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires



Yves Le Breton

Directeur général de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires

CONTEXTE TERRITORIAL



145 143
habitants



5 767
km²



246
communes



10
intercommunalités

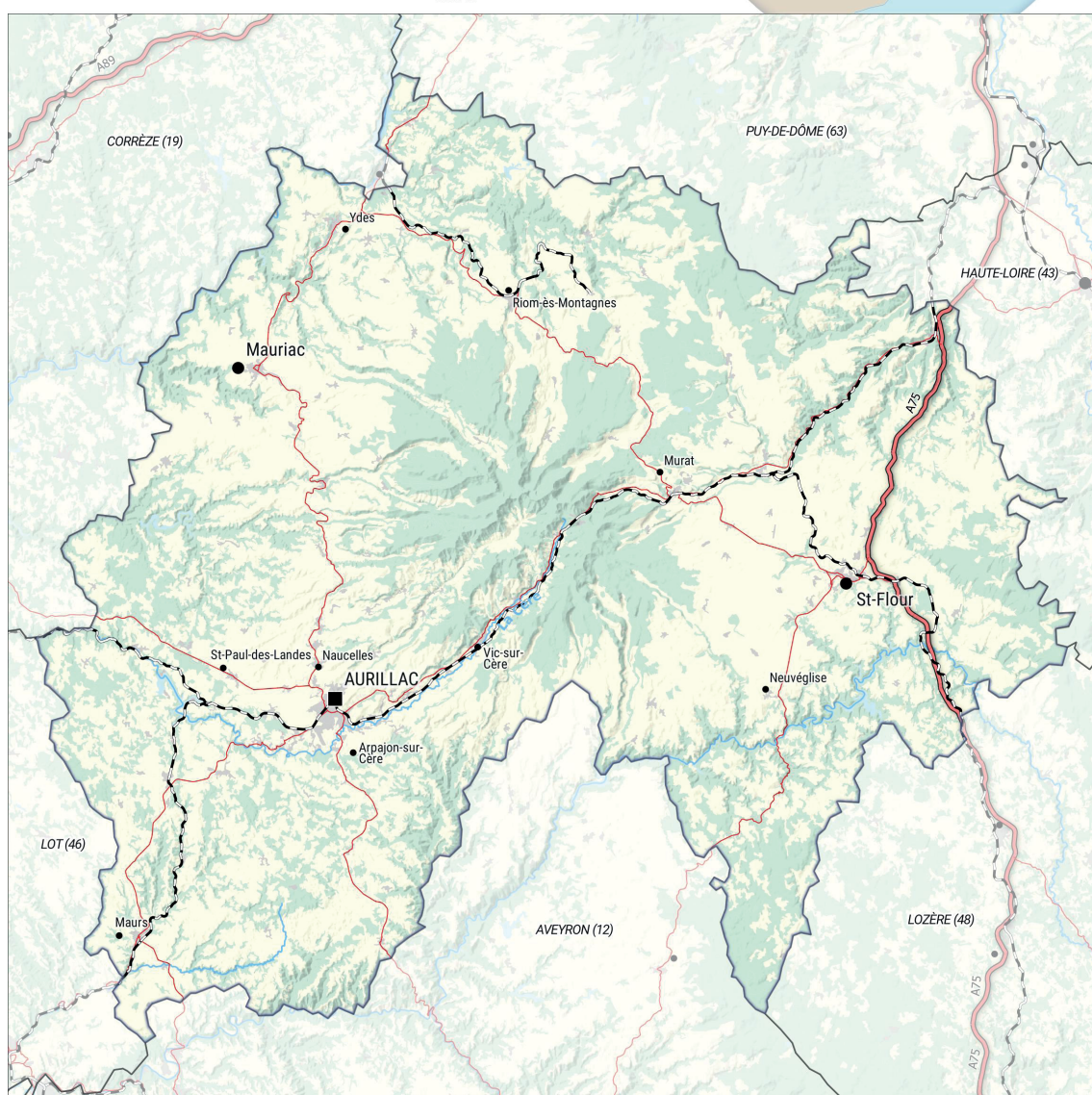
dont

235

en zone de
revitalisation
rurale



1
quartier prioritaire
de la politique de la
ville



Occupation du sol

- Espace bâti
- Espace agricole
- Espace boisé

Réseau viaire

- Autoroute
- Route
- Voie ferrée

Repères

- Cours d'eau
- Préfecture de département
- Sous-préfecture
- Chef-lieu de canton

10 km

Sources des données : Insee RP 2017 COG 2019, ONPV 2015, Observatoire des Territoires 2020
Sources du fond cartographique : IGN, ADMIN EXPRESS® COG 2019, BD CARTO® BD ALTI® 2020 ; Corine Land Cover 2018 ; données routières OSM 2020

PORTRAIT DE TERRITOIRE



scanner pour accéder au
portrait de territoire détaillé



Territoires et ruralités

France Services

14 espaces France Services :
Chaudes-Aigues, Montsalvy, Condat, Ydes, Pierrefort, Murat, Maurs, Aurillac, Ruynes-en-Margeride, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Vic-sur-Cère, Saint-Mamet-la-Salvetat, Neuvéglise-sur-Truyère et une en itinérance

Action cœur de ville

1 binôme bénéficiaire du programme :
Aurillac – Arpajon-sur-Cère

20,2 millions d'euros : les engagements cumulés de l'État et des partenaires financiers pour ce programme dans le territoire.

Petites villes de demain

26 villes bénéficiaires du programme :
Ydes, Condat, Riom-ès-Montagnes, Mauriac, Allanche, Massiac, Neussargues en Pinatelle, Pleaux, Saint-Martin-Valmeroux, Murat, Saint-Flour, Saint-Cernin, Jussac, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes, Laroquebrou, Le Rouget-Pers, Ytrac, Saint-Simon, Vic-sur-Cère, Vézac, Pierrefort, Chaudes-Aigues, Sansac-de-Marmiesse, Montsalvy et Maurs

Territoires d'industrie

1 Territoire d'industrie interrégional (avec l'Occitanie) : *Aurillac - Figeac – Rodez*

1,9 million d'euros : aide octroyée par l'État et la Région dans le cadre du plan de relance pour l'industrie, au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ruralité

6 contrats de ruralité :
CA du Bassin d'Aurillac ; Châtaigneraie cantalienne ; Cère et Goul en Carladès ; Saint-Flour Communauté ; Hautes-Terres Communauté ; Haut Cantal Dordogne

222 communes sur 246 classées en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Montagne

6 agents actuellement au sein du Commissariat de massif du Massif Central.

Cheville ouvrière du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

41,56 millions d'euros : l'enveloppe issue du plan de relance de Fonds national d'aménagement durable du territoire (FNADT) pour 2021 et 2022.



Politique de la ville

Géographie et moyens des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

1 QPV, dans lesquels résident 1 218 habitants soit 1 % de la population.

1 contrat de ville: *Aurillac*

62 789 euros: l'enveloppe de crédits du P147 dont bénéficie le Cantal en 2021.

6 postes d'adultes relais.

2 postes FONJEP.

Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique

1 QPV, *le quartier « Aurillac sud »* éligible au NPNRU au titre des projets d'intérêt régional (PRIR).

Emploi, formation et développement économique

Les QPV du département bénéficient du dispositif « emplois francs » depuis la généralisation de l'expérimentation, le 1^{er} janvier 2020.

À ce jour, on dénombre **3** contrats signés au profit de demandeurs d'emploi résidant dans les QPV du département, tous en CDI. Ce volume représente 0,2 % des contrats signés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Soutien à la vie associative et médiation sociale

1 centre de ressources politique de la ville, Labo Cités, couvre la région Auvergne-Rhône-Alpes. Créé en 1993, il est composé d'une équipe de 6,8 ETP.
Subvention 2021 : 252 000 euros.

1 projet retenu dans le cadre du programme « Tremplin Asso » :
- « *Le tennis contre l'exclusion* » par Fête le mur (projet d'éducation et d'insertion par le sport)



Numérique

France Mobile

Dans le cadre du dispositif de couverture ciblée (DCC):

509 zones prioritaires à couvrir identifiées en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 50 dans le Cantal.

13 mis en service dans le département sur un total de 88 mis en service au niveau régional.

Dans le cadre du dispositif 4G fixe:

47 sites identifiés en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 4 dans le Cantal.

Aucun mis en service dans le département sur un total de 6 mis en service au niveau régional.

France Très Haut Débit

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) sur le territoire est assuré par deux initiatives complémentaires:

- celle d'**Orange** sur **26 communes**, de la CA du bassin d'Aurillac ainsi que de la commune de Saint-Flour;
- celle de la **régie Auvergne numérique (RAN)**, dans la zone d'initiative publique, qui comprend les **220 autres communes** du département.

	Total des locaux à déployer en FttH	Locaux raccordables en FttH à date
Zone AMII	44 000 (38 %)	27 000 (60 %)
Zone RIP	72 000 (62 %)	35 000 (48 %)
TOTAL	116 000	62 000 (53 %)

NB: les « locaux à desservir en fibre optique » de la présente note, ainsi que les « locaux raccordables à la fibre optique à date », sont issus de l'open data de l'Arcep au 1er trimestre 2021 publié le 3 juin 2021.

L'État finance à plus de 245 millions d'euros le projet de réseau d'initiative publique de la régie Auvergne numérique.

Fabriques numériques

217 fabriques retenues au titre de l'AMI, dont 1 dans le Cantal: **CC Cère et Goul en Carladès**

Hubs Territoriaux

D'ici à fin 2020, la totalité du territoire sera couverte en hubs.

Couverture des départements de l'Auvergne-Rhône-Alpes par un hub: **INAURA**

Conseillers numériques

16 structures d'accueil et **16** conseillers numériques validés en comité de sélection.

Pass numériques

L'État ouvre des appels à projets pour cofinancer l'acquisition des pass numériques par les collectivités territoriales. Une première vague s'est clôturée le 31 juillet 2020.

Les collectivités peuvent de nouveau candidater sur www.societenumerique.gouv.fr.

Aucun pass numériques déployé cette année dans le Cantal.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

ET PLAN DE RELANCE

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les CRTE sont un des outils de mise en œuvre du plan de relance, qu'ils déclinent dans tous les territoires pour les engager dans une dynamique de transformation sur les six prochaines années. Ils regroupent l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités mais aussi tous les programmes pilotés par l'ANCT.

À court terme, ils permettent de démarrer un certain nombre de projets pour répondre efficacement aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de la Covid-19. À plus long terme, les CRTE accompagneront les collectivités

territoriales dans leurs transitions démographique, écologique, économique et numérique.

Le département compte **4** CRTE : *de Saint-Flour ; du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie ; Haut Cantal Dordogne ; Hautes Terres*

1 de ces territoires est accompagné par l'ANCT.

Accompagnement sur mesure par l'ANCT

Dans le département, la délégation territoriale de l'ANCT a sollicité les communes pour recenser les besoins en assistance à maîtrise d'ouvrage sur le territoire.

4 projets accompagnés sur mesure :

Porteur du projet	Nature du projet	Nom du projet	Nature de l'accompagnement
CA du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (Ademe)
Haut Cantal Dordogne	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (Cerema)
Hautes-Terres Communauté	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Subvention directe
Saint-Flour	Revitalisation commerciale et artisanale	Centre-ville (ORT)	Expertise interne ANCT

EN PRATIQUE

Comment saisir l'ANCT ?



ÉLU LOCAL



PRÉFET

Délégué territorial
de l'ANCT



Retrouvez

la liste des délégués
territoriaux dans
les départements
sur le site Internet
de l'ANCT

Le projet
est complexe

Le préfet met en place un
groupe projet dédié pour trouver
des **solutions sur mesure**
avec l'Agence

Le projet s'inscrit dans
un programme national
de l'Agence

L'Agence applique
la **méthodologie**
du programme

Le projet fait l'objet
d'un contrat ou d'un
pacte territorial

L'Agence mobilise son **ingénierie**
et un **appui renforcé** pour la
réalisation des actions

MISE EN
ŒUVRE LOCALE



Pour le diagnostic de
votre territoire et vos
projets, **l'Agence est
pleine de ressources !**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de plusieurs sites annexes avec des données, des indicateurs, des analyses territoriales et des cartes : un panel d'outils pour réaliser vos propres diagnostics territoriaux et vous aider dans la réalisation de vos projets.

OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES



observatoire-des-territoires.gouv.fr

ONPV
Observatoire national de la
politique de la ville

onpv.fr

SIG
ville

système
d'information
géographique
de la politique
de la ville

sig.ville.gouv.fr



cartotheque.anct.gouv.fr



Publications
thématiques

Rendez-vous sur notre rubrique dédiée :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr > ressources

